

Mariage pour tous : que vont faire nos villes

Favorables ou résolument contre, en fonction des villes, le son de cloche n'est pas tout à fait le même. Mais les maires manchois interrogés disent qu'ils vont appliquer la loi.



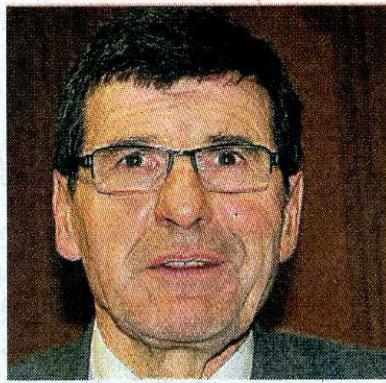
François Digard.

Saint-Lô

Aucune demande de mariage pour tous n'a encore été demandée à la mairie. La maire UMP, François Digard, affirme qu'il n'officierait pas si le cas se présentait. « Je crois en la liberté de conscience dont avait parlé le président de la République, François Hollande, lors du congrès des maires, en novembre 2012 ». Une décision sur laquelle le président est revenu en début d'année. « La loi sera néanmoins respectée à Saint-Lô », reprend François Digard. Les mariages pour tous pourront être célébrés par des adjoints au maire. « Plusieurs élus seraient prêts à officier, selon le maire de Saint-Lô. « La question a déjà été soulevée. Il s'agit de sensibilité et de position personnelle que je respecte. » Concernant la mise en place d'un protocole particulier, François Digard n'y voit pas l'utilité : « Les mariages auront lieu à la salle des mariages à la mairie, comme d'habitude ! » De nouveaux textes devraient être transmis à la mairie.

Villedieu-les-Poêles

Le maire divers droite Daniel Macé, ne cache pas son agacement. Pas de demandes dans sa commune. « Et heureusement ! », ajoute-t-il. « La question ne s'est pas encore posée à Villedieu-les-Poêles, précise Daniel Macé. D'autant plus que ce n'est pas moi qui fais tous les mariages. » Le mariage pour tous : « Un terrain glissant qui a divisé la



Jean-Pierre Lhonneur.

France en deux et sur lequel il faut éviter de rajouter de l'huile sur le feu. »

Carentan

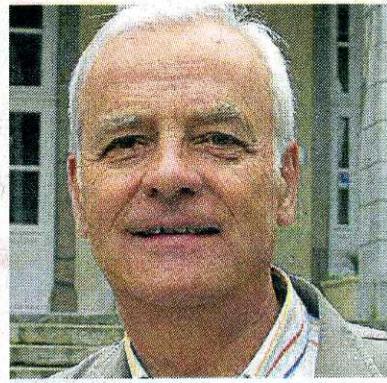
Apparemment, pas plus de demandes. « La loi sera appliquée, confirme néanmoins Jean-Pierre Lhonneur, le maire UMP de la commune. Et nous aviserons en conséquence. Nous devons d'abord en discuter entre nous puisque le maire et les adjoints officient à tour de rôle. »

Coutances

L'UMP Yves Lamy annonce qu'un mariage pour tous se profile : « Pour l'instant, c'est officieux. Le couple attendait de connaître la date de promulgation de la loi pour faire une demande officielle. » Le maire de Coutances célébrera ce mariage sauf indisponibilité « ce jour-là. Je n'ai rien prévu quant au discours. J'attends de voir comment seront rédigés les articles. C'est un nouveau concept. Alors j'improviserai. Tout dépend si ce sont deux hommes, deux femmes, des gens que je connais ou pas. »

Granville

Aucun n'est encore prévu. Mais le maire PRG Daniel Caruhel, réaffirme qu'il « appliquera la loi et les adjoints aussi ». Quant au rituel, la question ne s'est pas posée : « Nous célébrerons ces mariages comme les autres. »



Yves Lamy.

Donville-les-Bains

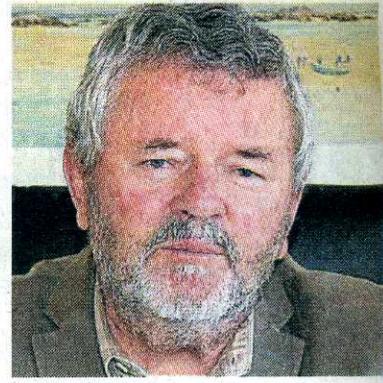
Pas de mariage pour tous en vue non plus. Mais Jean-Paul Launay, le maire divers droite, ne cache pas ses réticences à célébrer ce type d'union. Signataire de l'appel des maires pour l'enfance (404 élus dans la Manche), il précise : « Cela ne me tente pas vraiment, mais je respecterai la loi. Nous sommes encore sous le coup de l'adoption de cette loi, nous n'avons pas vraiment réfléchi à la question de ces célébrations. On verra au moment venu, qui s'en chargera en fonction des souhaits des adjoints. » Pour lui, il est évident que le rituel ne sera pas le même que pour les couples hétérosexuels : « Les premiers mariages de ce type seront sans doute déstabilisants. Le rituel sera pour moi plus bref et réalisé avec moins de cœur. »

Avranches

Aucun mariage homosexuel au calendrier. Le député maire UMP Guénhaël Huet, même s'il réprovoque, « à titre personnel le mariage homosexuel », n'entend pas changer quoi que ce soit. « Je célébrerai ces mariages. La République n'est pas un supermarché où l'on prendrait les lois qui nous conviennent et laisserait de côté celles qui ne nous conviennent pas. »

Saint-Hilaire-du-Harcouët

Pas de mariage homosexuel à l'agenda du maire sans étiquette, Gilbert



Daniel Caruhel

Badiou. Un maire qui ne changera rien au protocole habituel. « La loi est la loi. Même si elles ne vous plaisent pas toutes, il convient de respecter les lois de la République. »

Cherbourg

Le maire socialiste Jean-Michel Houllégatte, qui n'était pas favorable à cette loi, dit qu'il l'appliquera. « À ma connaissance, il n'y a pas eu de demandes particulières à Cherbourg. Mais nous sommes prêts. Le cérémonial reste le même. Mais certains articles changent. Ma position est toujours la même : à partir du moment où la loi est votée, le maire et ses adjoints sont tenus de l'appliquer. »

Tourlaville

Même son de cloche pour le maire socialiste Gilbert Lepoittevin, qui lui était favorable à cette loi. « Mais même si ça n'avait pas été le cas, je ne me serais pas dérobé. J'ai bien appliqué des lois de gouvernements précédents qui ne me plaisaient pourtant pas. » Et côté réservations : « On a déjà plusieurs personnes qui sont venues pour se renseigner mais pour le moment ça reste de la curiosité, aucune date n'est fixée ! »

Les rédactions de la Manche.



Jean-Paul Launay.



Gilbert Badiou.



Jean-Michel Houllégatte.



Gilbert Lepoittevin